

Fête des feuilles 2012

Appel à projets

Les projets sélectionnés s'intégreront au sein d'un parcours d'installations de type « art-nature » présentant des œuvres originales à base de feuilles mortes, sous les arbres qui les perdent.

Les œuvres sont installées dans le « sous-bois primitif » du Parc de la Tête d'Or à Lyon (entre le zoo et le lac) et ses abords immédiats. Elles y sont présentées en fonction du site global et surtout des microsites où elles s'inscrivent.

Une scénographie d'ensemble fera vivre chaque œuvre (faisant en sorte qu'elle soit découverte) tout en amenant une impression d'ensemble, un parcours sensible.

Définie comme « *événement d'accompagnement d'un phénomène saisonnier* », l'exposition est conçue comme l'élément déclencheur d'une manifestation plus large, incluant spectacles et réflexion environnementale, mobilisant un large public composé d'amateurs comme de promeneurs, dans une ambiance simple et conviviale.

La période exacte de la chute des feuilles, dépendant de la météo, n'est pas totalement prévisible. Généralement l'exposition commence dans un sous-bois encore bien feuillu qui se dégarni progressivement pendant le mois qui suit.

L'événement se déroulera du 10 au 25 novembre 2012

- **10 novembre** : vernissage de l'exposition au parc de la Tête d'Or.
- **10 au 25 novembre** : exposition (heures d'ouvertures du parc), animation régulières.

Sélection des œuvres et rémunération

De 10 à 12 propositions seront retenues par le comité de sélection. Une convention sera proposée aux artistes retenus.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 mai 2012

Dates impératives pour les exposants:

- Installation des œuvres entre le jeudi 1 novembre et le vendredi 9 novembre au matin (dates à préciser auprès des organisateurs)
- Vernissage le samedi 10 novembre 2012 : présence des exposants exigée.
- Démontage, à la charge des artistes, dès le 25 novembre au soir et jusqu'au 2 décembre 2012.

Le budget alloué est de 1500 € par œuvre

Sont pris en charge :

- L'hébergement (pour les personnes habitant hors de l'agglomération lyonnaise) ;
- Les repas de midi (pour tous).

Les transports sont à la charge des intervenants.

Cahier des charges

Les œuvres proposées devront répondre au cahier des charges suivant :

L'œuvre est une création originale en rapport avec le site et le moment. Le matériau « feuilles mortes » doit jouer un rôle majeur dans l'installation. Tous les matériaux naturels sont bienvenus. Les matériaux artificiels doivent être clairement assumés.

Sont à éviter absolument polystyrène, bois agglomérés, tasseaux et d'une manière générale tous les matériaux de structure ou de support de type industriel.

L'artiste est autonome dans la mise en œuvre de son projet. Pour les projets demandant un accrochage à des hauteurs dépassant la portée d'une échelle, voir avec l'organisateur.

L'artiste doit être conscient qu'il travaillera en extérieur, pendant une saison difficile. L'œuvre (comme l'installateur) doit résister aux vents parfois forts, à la pluie.

Les installations doivent supporter ces rudes conditions d'exposition pendant plus de 2 semaines. Le respect des lieux va de soi : pas de coupe de branches ou d'agression d'écorce sur le site, pas de piétinement excessif du sol, pas d'apport de matériaux toxiques ou dangereux.

En fin d'exposition, tous les matériaux apportés pour la construction de l'œuvre devront être évacués par l'artiste.

L'artiste peut aussi réfléchir à une zone de sécurité autour de son œuvre, garantissant, sous sa responsabilité, une protection correcte du public et de son travail, adaptée à un événement visité par près de 15 000 personnes.

En l'absence de cette zone de sécurité, les organisateurs se réservent le droit d'en établir une s'ils le jugent nécessaire. L'œuvre ne doit pas constituer une menace pour la sécurité du public, même si celui-ci pénètre à l'intérieur de la zone de sécurité.

Assurances : Tout artiste devra fournir la preuve de son assurance. Dans le cas contraire une adhésion sera exigée.

Buts et thèmes

Depuis quelques années déjà, nous développons cet événement dans un triple but :

- Créer une nouvelle relation entre les visiteurs et la nature à travers d'œuvres.
- Traiter du rapport des sociétés humaines à la nature : au vivant bien sûr, mais aussi au cosmos (rythme des saisons, diminution du jour...) et aussi par ricochet les questions environnementales en débat (développement, réchauffement du climat, raréfaction des espèces, etc.).
- Traiter du rapport au temps (œuvres éphémères, périssables) mais aussi à l'automne, période de transformations marquantes et chargée affectivement (du souvenir d'enfance aux peurs ancestrales).

Orientation particulière de l'édition 2012 : en guise de thème pour la prochaine édition, nous proposons :

« *Mythes recyclés pour vivre différemment la nature* ».

La thématique est entendue dans son sens le plus large possible.

Participer à l'appel à projets

Si :

- Vous voulez présenter un projet de création originale ;
- Vous avez des affinités avec la démarche exposée ci-dessus ;
- Vous avez une idée de base, correspondant aux conditions particulières du sous-bois et assez souple pour s'adapter au site précis que nous choisirons ensemble.

Expliquez-nous votre projet avec des mots brefs et des schémas clairs, accompagnés de quelques photos d'œuvres antérieures (installations en milieu naturel si possible).

N'oubliez pas de nous communiquer vos coordonnées.

Pour cela, nous vous conseillons de **remplir le dossier de candidature 2012**, conçu pour ne rien oublier.

Réception des dossiers de candidatures :

- **Jusqu'au samedi 15 mai 2012 à 23h59 ;**
- **Obligatoirement par email à l'adresse : projets@fetedesfeuilles.com**
- **Dans l'un des formats acceptés :**
 - **Document *Microsoft Word*** (.doc ou .docx)
 - **Texte *OpenDocument***¹ (.odt)
 - **PDF**²
 - **JPEG.**

Le résultat de la sélection vous sera communiqué au plus tard le 20 juin 2012.

Vérifiez que vous pourrez être libre pour assurer l'installation et le démontage de votre œuvre, et éventuellement pour un passage de préparation pendant l'été.

Arrangez-vous pour être joignable, nous vous recontacterons.

Le paiement des 1500 € sera conditionné à la réalisation du projet accepté par la commission et au respect des dates impératives d'installation et de démontage.

Contact

Pour toute question, écrivez à projets@fetedesfeuilles.com

Cet appel et le dossier de candidature sont téléchargeables sur notre site Internet :

<http://www.fetedesfeuilles.com>

¹ *OpenDocument* est un format ouvert de données pour les applications bureautiques. Vous pouvez les créer avec une suite bureautique gratuite comme *LibreOffice* (<http://fr.libreoffice.org>) ou *OpenOffice* (<http://www.openoffice.org/fr/>).

² Si le logiciel que vous utilisez ne vous permet pas d'enregistrer, exporter ou imprimer votre dossier en PDF, vous pouvez :

- Sur Windows, installer et utiliser l'outil gratuit *CutePDF Writer* : <http://www.google.fr/search?q=cutepdf+writer>
- Sur Mac OS, suivre ce tutoriel : <http://tinyurl.com/7qqt5rk> ou celui-ci : <http://tinyurl.com/7nurh8s>